

**La Journée****Daniel Bacquelaine censuré par la Chambre**

Le député Ecolo Georges Gilkinet avait vu juste. Le plan de communication du ministre fédéral des Pensions Daniel Bacquelaine (MR) devra être adapté. C'est la décision qu'a prise la commission de contrôle des dépenses électorales de la Chambre, le 24 février dernier. Pour Georges Gilkinet, la brochure que voulait diffuser Daniel Bacquelaine pour présenter la réforme des pensions ressemblait surtout à de la pub personnelle. Le ministre libéral y était représenté de manière un peu trop sympathique via une caricature. Dans leurs communications officielles, payées par les deniers gouvernementaux, les ministres doivent se mettre en retrait. C'est l'information pure et objective qui doit primer. La commission des dépenses électorales a donc demandé à Daniel Bacquelaine de supprimer de la brochure envisagée la caricature en question, ainsi que les liens vers ses comptes Twitter et Facebook qui étaient également prévus. Le nom "Daniel Bacquelaine" ne pourra pas non plus figurer sur la première page du document.

**Paul Magnette en a marre de "l'esthétique carolo"**

Au dernier conseil communal de Charleroi, Antoine Tanzilli (CDH) a déploré l'absence de verdure et le peu d'endroits pour s'asseoir, place de la Digue. A ces lamentations, le docte Paul Magnette a opposé un argument imparable: *"Les plus belles places du monde sont les plus dépouillées."* Le bourgmestre regrette *"une espèce de manie à vouloir toujours occuper l'espace et mettre des bancs, des jeux pour enfants, des arbres, des lumières, ceci, cela"*. D'après le socialiste, *"cela donne des endroits encombrés et difficiles à entretenir"*. Dès lors, la cause est entendue: *"il faut sortir de cette esthétique carolo de l'annexe, de la brique, du plus, du plus."*

**Pieter De Crem trouve le CD&V – son propre parti – positionné trop à gauche dans la majorité**

La droite du CD&V se réveille. Après le député Hendrik Bogaert, c'est le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem qui exprime son malaise. Dans une interview à paraître samedi dans le "Morgen", il estime que son parti se situe *"trop à gauche"* dans le gouvernement fédéral de centre-droit dirigé par le Premier ministre Charles Michel. *"Pour moi, il n'y a pas de mystère sur le pourquoi de nos mauvais scores dans les sondages d'opinion"*, ajoute l'ex-ministre de la Défense et vice-Premier ministre.

**Le budget de l'Etat dérape de 2 milliards d'euros, l'opposition accuse le tax shift**

*"La consolidation budgétaire et le retour à l'équilibre structurel restent combinables avec d'autres initiatives à partir du moment où elles s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie multipolaire qui vient en soutien du budget et de la croissance"*, a indiqué, vendredi, le gouverneur de la Banque nationale, Jan Smets, interrogé en commission de la Chambre sur l'opportunité de mener de front une série de réformes (fiscales) tout en maintenant l'obligation d'un retour à l'équilibre budgétaire en 2018. Voilà qui ne tombera pas dans l'oreille d'un sourd. Selon les premiers éléments sortis, vendredi, dans la presse, il manquerait 2 milliards d'euros dans le budget 2016 de l'Etat pour rester dans la bonne trajectoire budgétaire. Les partis d'opposition ont déjà attribué ce dérapage probable à un glissement fiscal sous-financé.

**Isoler un élève turbulent? Joëlle Milquet en appelle à la réflexion**

A la suite de différents dépôts de plainte contre l'école le "Clair-Logis" de Havré après des soupçons de traitements physiques violents à l'encontre de certains élèves, la ministre de l'Education Joëlle Milquet (CDH) a tenu à préciser, vendredi, les règles en matière de contention et d'isolement en milieu scolaire. La circulaire revient notamment sur les notions de responsabilité civile et pénale, mais insiste également sur le fait qu'une équipe éducative ne peut avoir recours à la contention qu'en cas d'urgence et de dernier recours. Pour autant, reconnaît alors la ministre, *"une réflexion devra avoir lieu sur la gestion de ces cas d'urgence par un membre du personnel seul. Cette situation n'est pas rare dans l'enseignement et il apparaît incontournable d'en tenir compte"*.